

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception :  Dossier complet le :  N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale   
 Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale   
 RCS / SIRET   
 Forme juridique

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Projet d'une surface de plancher de 12 550 m <sup>2</sup> >> PROJETS soumis à la procédure de « cas par cas » en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

##### 4.1 Nature du projet

Le projet concerne la réalisation d'un ensemble immobilier sur un ensemble parcellaire de 2,27 ha. La surface de plancher sera de 12 550 m<sup>2</sup>

##### 4.2 Objectifs du projet

Répondre à la forte demande de logement, et plus particulièrement de logement sociaux sur la commune.

##### 4.3 Décrivez sommairement le projet

###### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

###### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est soumis à aucune procédure d'autorisation

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Etude d'impact : catégorie 39 : Travaux, constructions et opérations d'aménagement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
12 550	m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse**

29 Chemin du Pas de la Cote, à Villenave d'Ornon

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Villenave-d'Ornon

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

**5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

**5.1 Occupation des sols**

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est essentiellement occupé par des friches rudérales, mais également par des jardins et une casse automobile.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements  
applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux métropole  
approuvé le 21 juillet 2006 (dernière mise à jour  
du 17 octobre 2016 opposable à compter du 28  
octobre 2016).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque Inondation.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	>> Approuvé le 07/07/2005 >> Révisé le 2 mars 2012
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est occupé des friches, des jardins et une casse automobile. Il ne présente pas d'enjeux écologiques particuliers.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 7 000 m <sup>2</sup> de friches rudérales sont concernés par le projet

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mouvement de terrain : retrait-gonflement des argiles (aléa faible à moyen) Séisme - zone de sismicité 2
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situation entre la rocade et la zone de triage d'Hourcade
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage public sera installé au sein des habitations. Situé en secteur urbain
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seules des voitures légères seront des sources potentielles de pollution
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets d'eaux pluviales issues des surfaces imperméabilisées
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	dans le réseau d'eau pluvial de la ville.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets domestiques liés aux habitations
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles : -Opération d'aménagement route de Toulouse A proximité immédiate à l'Ouest.

- Lotissement quartier du bocage à 1 km à l'Est
- Lotissement quartier de Courrejean à 1,3 km à l'Est
- Aménagement d'un golf au lieu dit Geneste à 1,5 km à l'Est

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situera dans une dent creuse de l'urbanisation. En effet, le projet se situe dans un contexte déjà fortement urbanisé et d'autre part s'intègre entre la rocade et le centre de triage d'Hourcade.

Les terrains sont actuellement occupés par des friches rudérales, des jardins et une casse automobile.

La zone ne présente aucun enjeu écologique ou patrimonial particulier. Par ailleurs, les premières investigations de terrain n'ont pas mis en évidence de zones humides selon le critère végétation et pédologique.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous pensons que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note écologique et pédologique rattachée au chapitre 5 de ce formulaire


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

*Bordeaux*

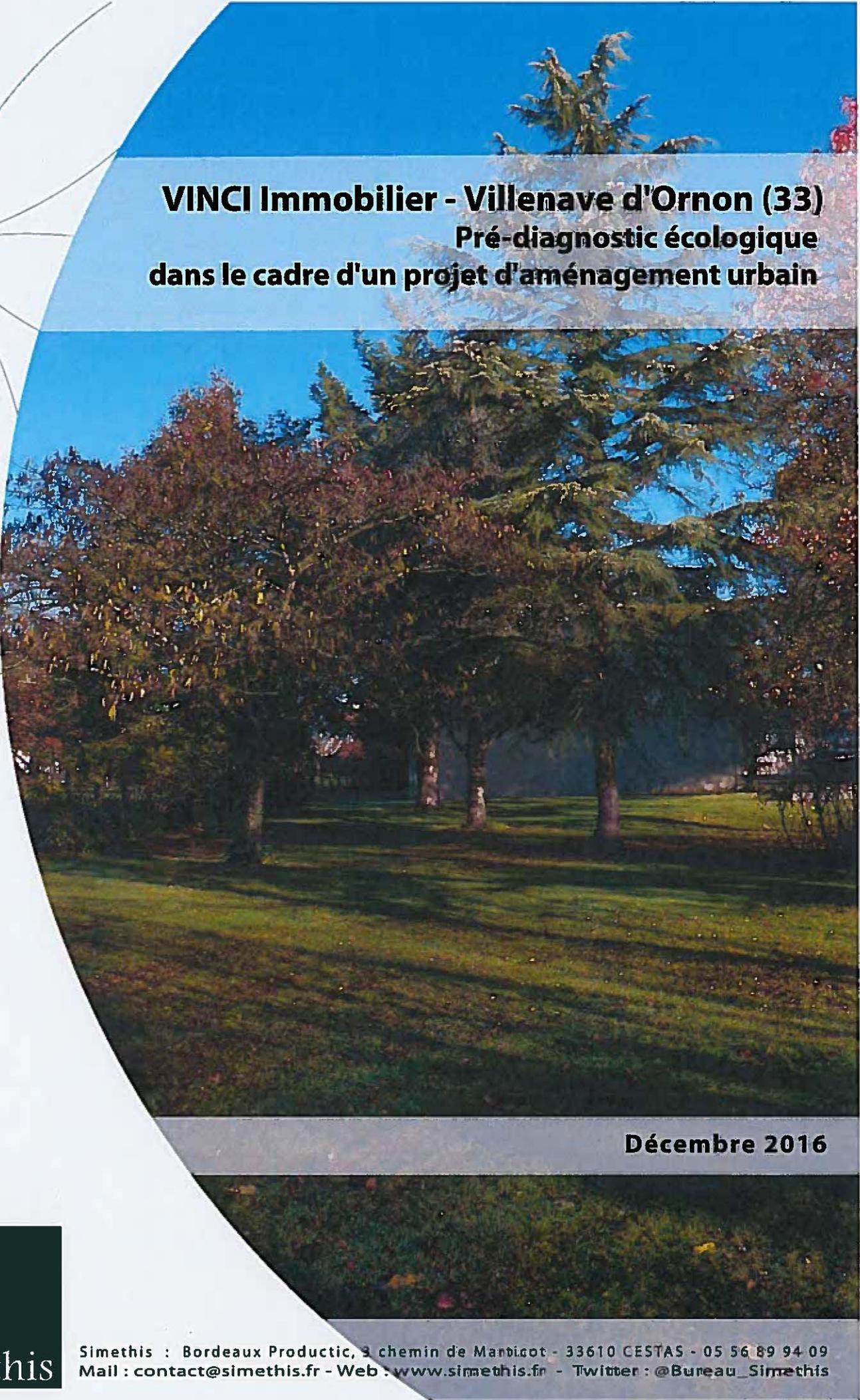
le

*12/12/2017*

Signature

*Fabrice CORNILLE*  
Directeur de Programmes Principal

**VINCI IMMOBILIER RESIDENTIEL**  
SNC au capital de 1.500 €  
435 166 285 RCS Nanterre  
Direction Territoriale Aquitaine  
54 Cours du Chapeau Rouge - 33000 Bordeaux  
Tél. 33 (0)5 57 14 43 10 - Fax : 33 (0)5 57 14 43 19



**VINCI Immobilier - Villenave d'Ornon (33)**  
**Pré-diagnostic écologique**  
**dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain**

**Décembre 2016**



**Simethis**

Simethis : Bordeaux Productic, 3 chemin de Marbigot - 33610 CESTAS - 05 56 89 94 09  
Mail : [contact@simethis.fr](mailto:contact@simethis.fr) - Web : [www.simethis.fr](http://www.simethis.fr) - Twitter : @Bureau\_Simethis

## Sommaire

<b>I. Contexte et objet de l'étude .....</b>	<b>2</b>
<b>II. Contexte d'insertion écologique du projet dans les zonages environnementaux existants.....</b>	<b>3</b>
<b>2.1. Mesures d'inventaire .....</b>	<b>3</b>
2.1.1. Les ZNIEFF .....	3
2.1.2. Les ZICO.....	3
<b>2.2. Mesures de protection.....</b>	<b>4</b>
2.2.1. Sites Natura 2000.....	4
2.2.2. Sites inscrits et classés .....	5
<b>III. Methodologie d'inventaire .....</b>	<b>6</b>
<b>IV. Expertise écologique .....</b>	<b>7</b>
4.1. Caractérisation des habitats naturels et des zones humides.....	7
4.2. Fonctionnalités écologiques .....	12
<b>V. Conclusion et perspectives .....</b>	<b>12</b>

## I. CONTEXTE ET OBJET DE L'ETUDE

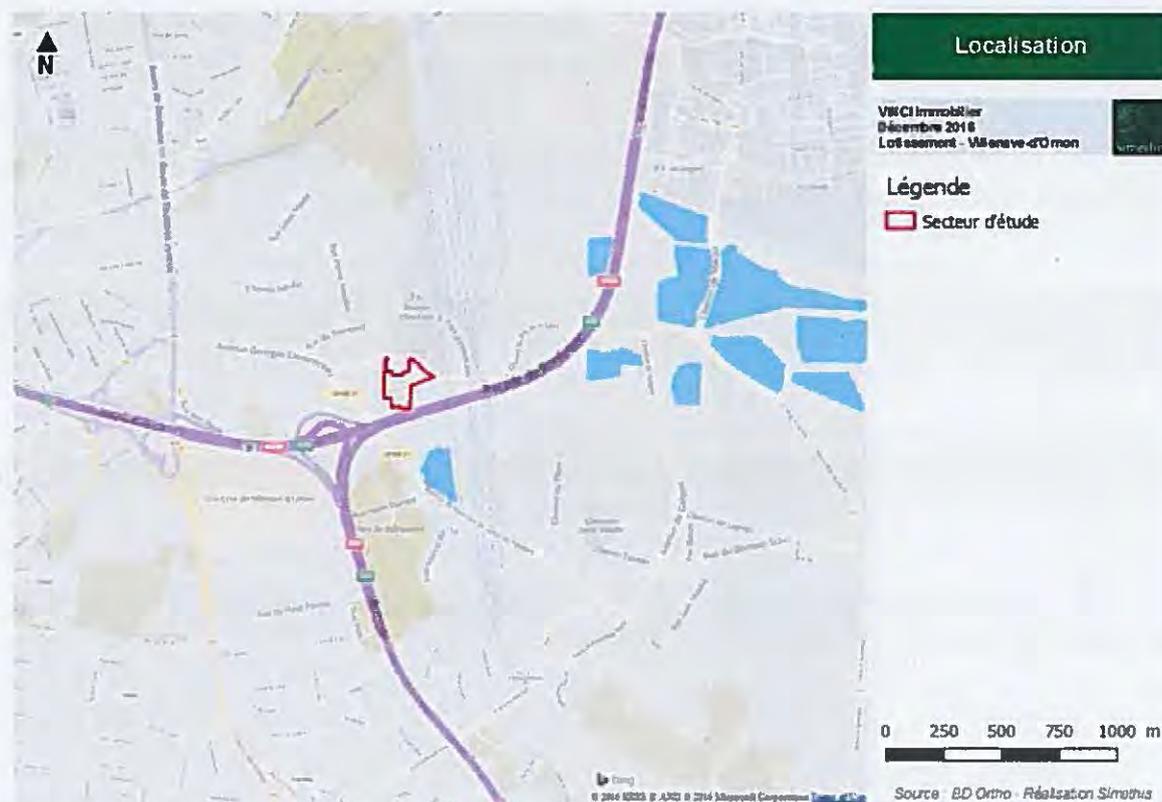
VINCI Immobilier a missionné le bureau d'études Simethis afin de réaliser une note écologique sur l'emprise d'un projet résidentiel à Villenave-d'Ornon (33).

Le présent rapport a pour vocation d'être annexé au formulaire de cadrage préalable avec les services de l'Etat (formulaire « cas par cas ») destiné à statuer sur la nécessité ou pas de réaliser une étude d'impact sur l'environnement.

Le site-projet est localisé au Nord de la commune de Villenave-d'Ornon, dans le département de la Gironde (Carte 1), en bordure de la rocade.

Le projet immobilier concerne les parcelles cadastrales AP 182-194-200-210. Il s'insère dans une continuité péri-urbaine, au sein d'une dent creuse des zones urbanisées.

La surface de la zone d'étude est de 2,27 Ha.



Carte 1 : Localisation du site d'étude



## II. CONTEXTE D'INSERTION ECOLOGIQUE DU PROJET DANS LES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX EXISTANTS

### 2.1. Mesures d'inventaire

#### 2.1.1. Les ZNIEFF

Les ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) sont des secteurs du territoire particulièrement intéressants sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales ou végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional.

Elles se distinguent par :

- Les ZNIEFF de type 1, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional,
- Les ZNIEFF de type 2, qui sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Les ZNIEFF de type 2 peuvent inclure une ou plusieurs ZNIEFF de type 1.

Le site d'étude est situé entre 1,7 et 4,5 km environ des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type 1 et 2 les plus proches.

**Tableau 1 : Synthèse des ZNIEFF proches de la zone d'étude**

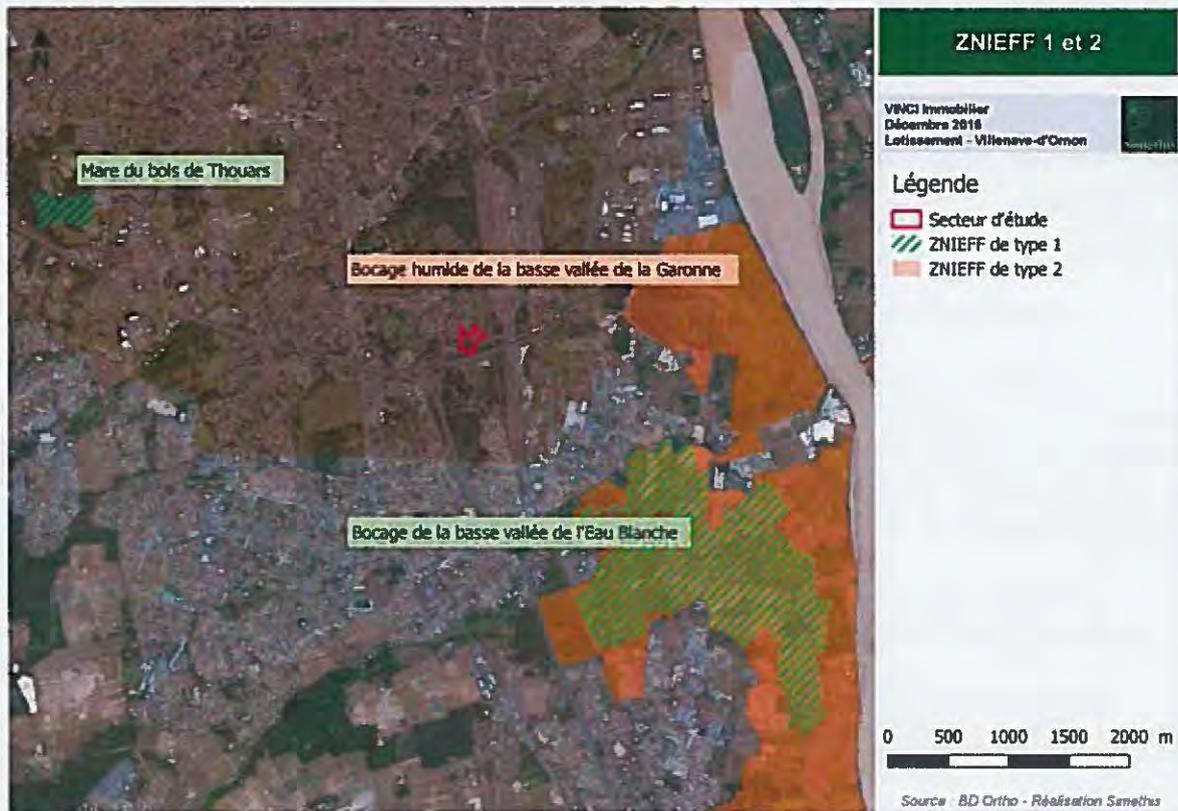
Identifiants	Intitulés ZNIEFF de type I	Surface	Distance au site
720020117	« Bocage de la Basse Vallée de l'Eau Blanche »	243 ha	2,3 km
720014190	« Mare du Bois de Thouars »	11 ha	4,5 km
ZNIEFF de type II			
720001974	« Bocage humide de la basse vallée de la Garonne »	1840 ha	1,7 km

On note une urbanisation très dense entre le site projet et ces différentes ZNIEFF qui ne permet pas d'établir une connexion directe entre eux.

#### 2.1.2. Les ZICO

Les ZICO correspondent à des sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire. Deux types de critères ont été retenus pour la sélection des ZICO : les critères répondant à la Directive « Oiseaux » et définis dans le cadre du comité d'adaptation de la Directive, ainsi que les critères définis par la convention de Ramsar pour déterminer les zones humides d'importance internationale. Ces critères font intervenir des seuils chiffrés, en nombre de couples pour les nicheurs et en nombre d'individus pour les hivernants et les migrateurs.

Aucune ZICO n'est située à proximité du secteur d'étude.



Carte 3 : Localisation des ZNIEFF à proximité de la zone d'étude

## 2.2. Mesures de protection

### 2.2.1. Sites Natura 2000

La Directive Habitat-Faune-Flore a pour but de conserver la faune et la flore sauvages ainsi que leur habitat, avec la mise en place de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) permettant la protection des habitats d'espèces menacées. La Directive Oiseaux vise à conserver à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne, avec le classement de leurs habitats en tant que Zones de Protection spéciales (ZPS).



Des inventaires nationaux ... au Réseau européen Natura 2000

Figure 1 : Genèse du réseau Natura 2000

Les sites Natura 2000 suivants sont présents à plusieurs kilomètres du projet :

**Tableau 2 : Synthèse des sites Natura 2000 proches de la zone d'étude**

Identifiants	Intitulés des sites Natura 2000	Surface	Distance du site
FR 7200688	« Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans »	1 589 ha	1,8 km
FR7200700	« La Garonne »	6 686 ha	3,4 km

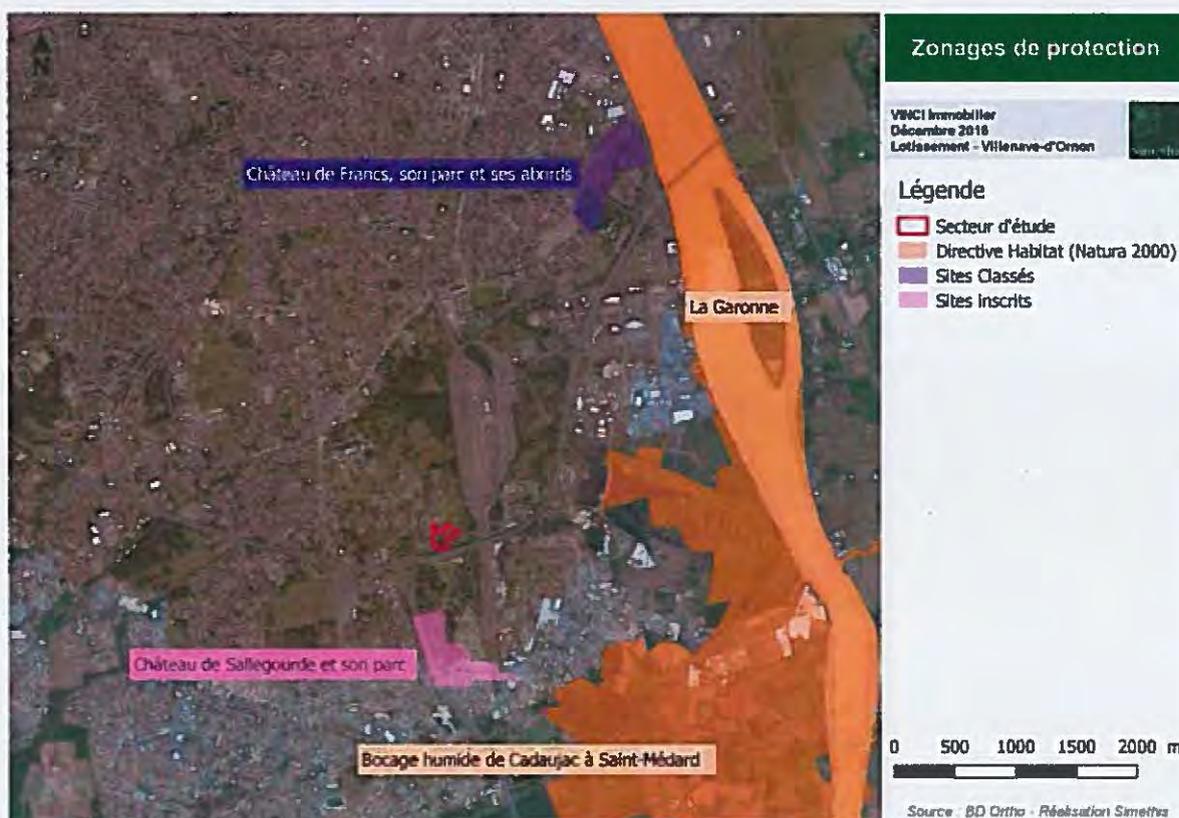
### 2.2.2. Sites inscrits et classés

Les sites inscrits et classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés. L'inscription est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris.

Pour les sites classés, les conditions de modification de l'état ou de l'aspect du site sont plus contraignantes que pour les sites classés.

**Tableau 3 : Synthèse des sites classés et inscrits à proximité de la zone d'étude**

Identifiants	Intitulés	Surface	Distance du site
SIN0000153	Site inscrit : Château de Sallegourde et son parc	23 ha	800 m
SCL0000613	Site classé : Château de Francs, son parc et ses abords	26 ha	2,7 km



**Carte 4 : Localisation des sites soumis à des mesures de protection**

### III. METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Dans le cadre d'un pré-diagnostic écologique, les enjeux sont ciblés sur la présence de zones humides, l'occupation des sols et la présence possible d'habitats et/ou d'espèces faunistiques et floristiques remarquables.

La période automnale n'étant pas la période favorable pour l'observation de la faune et de la flore, il ne sera évoqué ici que des potentialités de présence ou d'absence d'espèces remarquables.

Concernant les zones humides, les données recueillies seront suffisantes pour déterminer leur présence ou non. Des inventaires printaniers seront toutefois nécessaires pour affiner la délimitation des zones humides.

Ainsi, le site a été parcouru le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

## IV. EXPERTISE ECOLOGIQUE

### 4.1. Caractérisation des habitats naturels et des zones humides

L'inventaire a permis d'identifier plusieurs types de milieux rudéraux à anthropisés, caractéristiques des zones périurbaines. L'ensemble des formations est listé dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 4 : Synthèse des formations rencontrées sur le site d'étude**

Biotopes	Code Corine	Classement au titre de la Directive Habitat	Zone humide critère Végétation	Surface	Représentativité
<b>Formations herbacées</b>					
Friche rudérale à graminées	87.1	-	non	7 615	33 %
Friche rudérale à Raisin d'Amérique	87.1	-	non	44	<0 %
Pelouse d'ornement	85.12	-	non	1 626	7 %
<b>Fourrés, formations arbustives</b>					
Fourré de Prunellier	31.8	-	non	116	<0 %
Fourré à Herbe de la Pampa	31.8	-	non	88	<0 %
Fourré de Pyracantha	31.8	-	non	337	1 %
Bamboueraie	31.8 x 84.3	-	non	100	<0 %
Haie d'Erables négundo	84.1	-	non	323	1 %
Roncier	31.831	-	non	612	3 %
<b>Vergers</b>					
Verger	83..15	-	non	658	3 %
Verger et arbres d'ornements	83.15 x 85.11	-	non	2 822	12 %
<b>Formations arborescentes</b>					
Bosquet de Pins maritimes	84.3	-	non	1 750	8 %
Peupleraie	83.321	-	non	3 829	17 %
<b>Autres</b>					
Bâti	-	-	non	674	3 %
Allée, piste	-	-	non	1 040	5 %
Zone d'activité (garage)	-	-	non	1 181	5 %

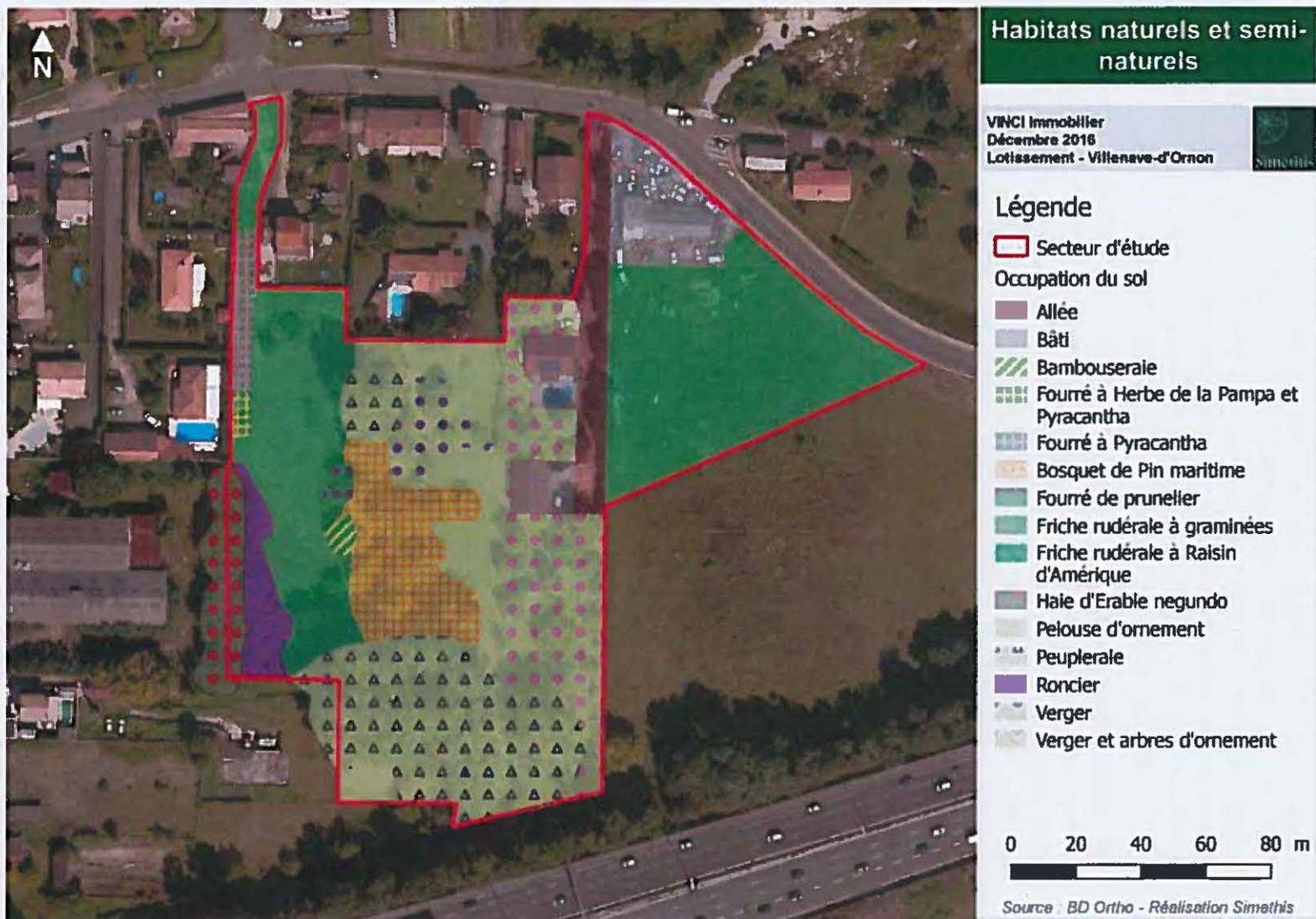
Pour résumer, les formations les plus étendues sur le site sont :

- Friche rudérale à graminées ;
- Peupleraie ;
- Verger et arbres d'ornement ;
- Bosquet de Pins maritimes.

Les autres formations sont toutes d'une représentativité inférieure à 5%.

Aucune des formations rencontrées ne correspond à un habitat Natura 2000.

La carte en page suivante illustre la répartition des formations citées dans le tableau ci-dessus.



Carte 5 : Caractérisation des formations rencontrées sur le site

Pour résumer, le site se compose de deux grandes entités à distinguer :

- des friches rudérales, correspondant à d'anciennes zones de cultures, le site étant localisé dans l'ancienne ceinture maraîchère de Bordeaux. Elles sont actuellement colonisées par des graminées du type Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Chiendent des champs (*Elytrigia campestris*), et quelques fourrés témoignant de l'embroussaillage progressif de la zone : ronciers où prolifère la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), fourrés d'espèces exotiques invasives (Pyracantha, Herbe de la Pampa, Raisin d'Amérique). Des asperges (*Asparagus officinalis*), présentes çà et là constituent les vestiges de l'ancienne vocation agricole de ces terres.
- des jardins plantés d'arbres d'ornement et fruitiers, attenants aux habitations. Ils correspondent à des parcs arborés dont la strate herbacée est régulièrement entretenue (herbe rase), parsemée d'arbres fruitiers de type pommiers, pêchers, pruniers, figuiers, ainsi que de quelques arbres ornementaux comme les Pins maritimes, Liquidambers, Tilleuls, etc. On note de même au fond d'une parcelle, près de la haie contre la rocade, une zone plantée de grands Peupliers.

Ces formations ne présentent pas un intérêt écologique particulier *stricto sensu*. Ils présentent cependant en général l'avantage de constituer une zone tampon, ou de transition entre les zones anthropisées (hameaux, lotissements, cultures), et les zones plus naturelles. Ici, ces milieux sont maintenant totalement enclavés entre la rocade au Sud, le chemin du pas de la Côte au Nord, et la voie ferrée à l'Est.

En revanche, la présence de grands arbres et d'arbres fruitiers relativement âgés constituent un atout paysager et patrimonial non négligeable, présentant une forte plus-value dans un éventuel projet d'aménagement.

**Planche photo**



**1/ Bamboueraie**



**2/ Bosquet de Pins maritimes**



**3/ Peupleraie**



**4/ Roncier**



**5/ Haie d'Erable negundo**



**6/ Verger**



7/ Fourré à Herbe de la pampa



8/ Friche rudérale à Raisin d'Amérique



9/ Verger et arbres d'ornement



10/ Friche rudérale à graminées



Carte 2 : Localisation des prises de vue de la planche photo et de leur orientation

Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été détectée durant la période de prospection sur le site du projet. Aucun habitat patrimonial n'a également été noté.

La recherche de zones humides a été effectuée selon les critères de l'Arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Cette arrêté impose de délimiter les zones humides selon deux critères : critère végétation et critère pédologiques.

**Critère végétation :**

*Aucun habitat ou espèce floristique caractéristique de zone humide n'a été identifié sur le secteur d'étude. (Voir Tableau 4 : Synthèse des formations rencontrées sur le site d'étude*

**Critère pédologique :**

Aucun sol caractéristique de zone humide n'a été identifié sur le secteur d'étude. Un rapport pédologique est présenté en annexe.

## 4.2. Fonctionnalités écologiques

Ces habitats ne présentent pas une valeur écologique particulière, si ce n'est qu'ils accueillent une biodiversité ordinaire habituelle de ces zones périurbaines de plus en plus urbanisées, qui offrent des abris dans les milieux embroussaillés, les arbres de haute tige, et des sources de nourriture, notamment dans les arbustes et arbres fruitiers. Quelques oiseaux sédentaires fréquentaient d'ailleurs la zone au moment de la visite de terrain :

- le Rouge gorge,
- la Mésange charbonnière,
- le Troglodyte mignon,
- le Pigeon biset,
- la Pie bavarde (nid par ailleurs visible dans les peupliers).

Les friches rudérales constituent des habitats pour de nombreux petits mammifères tels que les Hérissons d'Europe (protégés nationalement), ou encore les mulots et les musaraignes, dont se nourrissent les rapaces et reptiles.

Dans ce secteur très fragmenté par les grands axes routiers et ferroviaires, la zone ne constitue pas un corridor identifiable de déplacement pour les espèces de grande taille.

## V. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les habitats présents au sein du secteur d'étude ne présentent pas d'enjeux écologiques particuliers.

Toutefois, étant donné le secteur très fortement urbanisé, la présence de cet îlot d'habitats semi-naturels représente une zone de refuge pour la faune ordinaire.

Par ailleurs, de nombreux arbres fruitiers ou d'ornement sont présents sur le site. Certains peuvent représenter un intérêt patrimonial et/ou paysager de part leur âge et leur taille.

Ainsi, dans le cadre du projet, il est prévu de prendre en compte ces caractéristiques et de conserver un maximum d'arbres remarquables, de haies et d'îlots de végétation.

# **ANNEXE**

**DIAGNOSTIC DE ZONE HUMIDE AU TITRE DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 1 OCTOBRE 2009**

**Critères pédologique**



**BECHELER CONSEILS**  
Géologie – Pédologie  
Conseils et Etudes  
Protection et Valorisation des Terres

SITE VINCI  
VILLENAVE D'ORNON

DIAGNOSTIC DE ZONE HUMIDE  
AU TITRE DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL  
DU 1 OCTOBRE 2009

Critères pédologique

Localisation géographique



## Contexte géologique et géomorphologique

Le site d'étude correspond, d'après les données de la carte géologique à 1/ 50 000 (feuille n°827 de Pessac), à un sous-sol d'ancienne terrasse fluviale de la Garonne, représenté par des sables et graviers siliceux. Cette terrasse est indexée Fxb2



Les matériaux de la terrasse sont, en grande partie, recouvert par une formation colluviale remaniant les sédiments sous-jacents.

Sur le plan géomorphologique, on note :

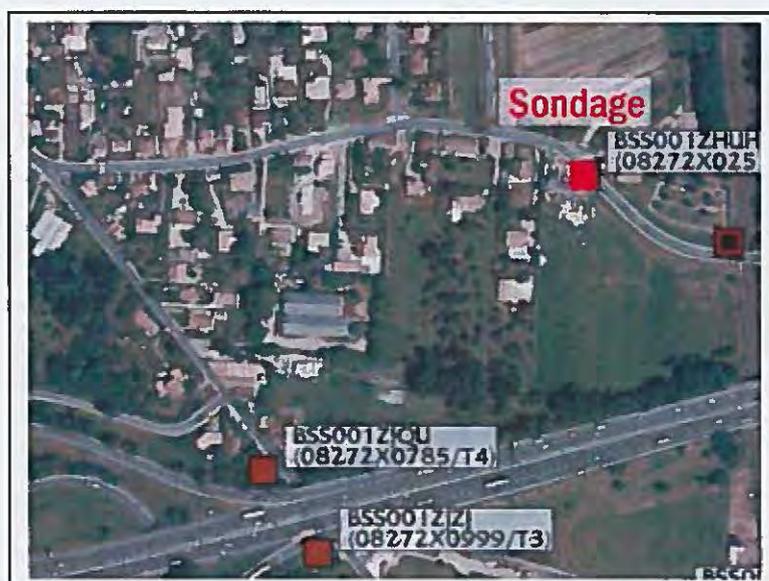
- Une pente naturelle du terrain vers l'Est avec un dénivelé assez faible de 1,5 m faisant passer les altitudes de 9 m, environ à l'Ouest à + 7,5 m à l'Est.
- Cette pente dans le système des terrasses sablo-graveleuses, est, de par sa faiblesse, caractéristique d'un amortissement topographique important, suggérant des apports colluviaux très aboutis depuis le sommet de la terrasse.

De ce fort degré d'évolution découle un tri important des matériaux originels avec exportation des particules fines (argiles et limons), abandon des éléments grossiers (graviers et galets) sur les hauts de pentes et reliquat important de la fraction sableuse sur le site.

Le contexte particulier de l'aire d'étude est donc celui de la présence d'une couche sableuse épaisse, pauvre en graviers et généralisée.

Ce constat de nature géomorphologique est validé par la réalisation d'un sondage de reconnaissance géotechnique dans le cadre de l'étude du pont au dessus de la voie ferrée.

Ce sondage référencé à la Banque du Sous-sol (BSS) sous le n° 001ZHUH, indique la coupe lithologique suivante :



Profondeur	Formation	Lithologie	Lithologie	Stratigraphie	Altitude
0.50	Colluvions		Terre végétale	Pléistocène moyen à Holocène	7.30
			Sable et graviers	Pléistocène moyen	
5.00			Blocs calcaire avec argile	Chattien	2.80
7.40			Argile avec petits graviers		0.40
8.40			Calcaire blanchâtre mameux		-0.60
12.30	Formation du Calcaire à Astéries		Graviers argileux avec débris calcaire	Rupélien	-4.50
15.10			Calcaire coquillier		-7.30
19.00			Argile sableuse bleuâtre		-11.20
19.50					-11.70

Aussi est-il avéré que la couche colluviale sableuse et les sables et graviers de la terrasse sous-jacente totalisent une épaisseur de 5 m.

Cet ensemble sableux et graveleux repose sur les argiles et calcaire de l'Oligocène terminal (étage chattien).

### Reconnaissance des sols

Cette reconnaissance s'est faite le 1 décembre 2016 à partir de la réalisation de 8 sondages à la tarière à main de 1,2 m.



Ces huit sondages confirment en totalité le caractère extrêmement sableux du site. Sur le plan pédologique, le profil, succession des horizons du sol, est apparu d'une grande constance :

- Horizon A : humifère, épaisseur variable de 0,25 à 0,50 m – sableux – couleur brun foncé – 10 YR 3/3 à 10 YR 4/4, s'éclaircissant en profondeur jusqu'à brun clair, 10 YR 4/6.
- Horizon C : roche mère – très sableux – développé jusqu'à 1,2 m et + - brun jaunâtre clair – 10 YR 4/6 à 10 YR 6/4.

Les variations observées se font sur des paramètres annexes, non susceptibles de modifier la référence pédologique :

- Présence de sables fins en profondeur (sondage T2) ;
- Présence aléatoire de graviers épars ;
- Présence d'un début de structuration pédologique dans l'horizon de surface : agglomération en petites mottes (sondage T8) ;
- Enrichissement plus important en matière organique et approfondissement de l'horizon de surface.

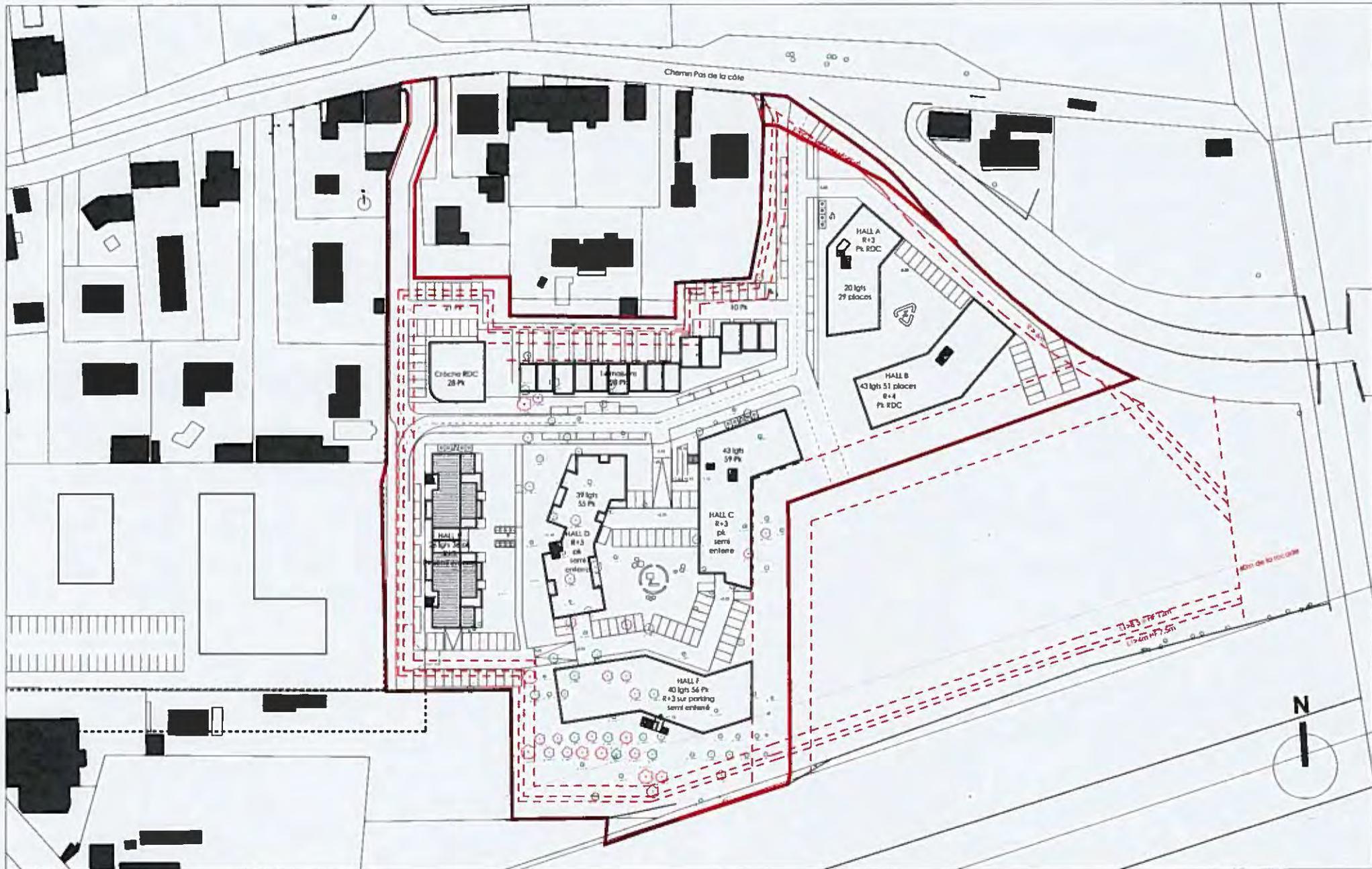
La variabilité d'ensemble de ces paramètres s'inscrit bien dans le contexte géomorphologique des colluvions de pente où règne toujours un certain « désordre d'organisation » des couvertures pédologiques.

Le diagnostic pédologique permet de définir des Arénosols car répondant aux critères suivants :

- Texture très sableuses, plus de 65 % de sables, très peu d'éléments grossiers et moins de 12, 5 % d'argiles ;
- Structure particulière sur l'ensemble du profil sauf ponctuellement dans l'horizon humifère ;
- Absence d'horizons caractéristiques d'autres références ;
- Aucun engorgement prolongé détectable même au-delà de 80 cm de profondeur.

### Conclusion

La référence ici, très bien établis d'Arénosol colluvial induit, au titre de l'Arrêté Ministériel une absence totale de Zone humide.



**PEPTOMICORAZON (collectif)**  
 architecture paysage urbain  
 James AUGIER / sébastien GUENIOT  
 architectes urbanistes

**MAITRE D'OUVRAGE**  
**VINCI**  
 54, cours du Chapeau Rouge  
 33 000 BORDEAUX  
 tél. 05 56 14 43 10

**Projet de**  
**LOGEMENTS COLLECTIFS**  
 Pas de la Côte - Villeneuve d'Omar

**Plan Masse**

ECHELLE : 1/1000

NOVEMBRE 2016

INDICE : D